



C'est la deuxième source de devises pour le Maroc

# Agroalimentaire : 53,5 milliards de dirhams à l'export en 2017

Leila Ouchagour  
journaliste stagiaire

Les exportations des produits agroalimentaires constituent la deuxième source de devises pour le Maroc avec une part de 22% par rapport aux exportations totales du pays. Dans le détail, ces exportations ont enregistré une croissance de 83% passant de 29,3 milliards de dirhams en 2010 à 53,5 milliards de dirhams en 2017. C'est ce qui ressort de la réunion du conseil d'administration de l'Établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) présidé par Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, le 10 septembre 2018 à Casablanca. Ainsi, les exportations des produits agroalimentaires

ont atteint 2,9 millions de tonnes durant la campagne 2017-2018, soit une augmentation de 4% comparé à la campagne 2016-2017.

## Exportations des produits maraîchers : 1,179 million de tonnes en 2017-2018

Lors de cette réunion, la situation des exportations des produits agroalimentaires a été présentée. En termes de chiffres, les exportations des produits maraîchers ont enregistré un volume de 1,179 million de tonnes en 2017-2018, en progression de 5% par rapport à la campagne 2016-2017 (1,124 million de tonnes) et 61% par rapport à la campagne 2010-2011 (731 mille tonnes).

## Progression importante de certains produits

Avocat, framboise, pastèque, ou encore myrtille... certains produits agricoles ont enregistré une hausse remarquable faisant ressortir un potentiel important durant la campagne en cours.

L'avocat a enregistré un volume d'exportation de 21400 t, soit 24 fois le volume comptabilisé lors de la campagne 2016-2017. Le volume d'exportation de la framboise a pour sa part enregistré une croissance de 46% comparé à la campagne 2016-2017. De son côté le volume d'exportation de la pastèque est de 170.000 t enregistrant une hausse de 25% par rapport à la campagne 2016-2017. Quant à la myrtille, l'EACCE a noté une progression de 17% de ses exportations, soit au total un volume de 18.000 t.

## 677 mille de tonnes d'exportation pour les agrumes en 2017-2018

La dynamique des exportations des produits agroalimentaires s'est également traduite par la croissance du volume exporté des agrumes durant la campagne 2017-2018. En effet, ces derniers ont atteint 677 mille tonnes, soit une hausse de 4% par rapport à 2016-2017 (650 mille tonnes) et 28% par rapport à 2010-2011 (529 mille tonnes). Selon l'EACCE, la campagne 2017-18 a enregistré une évolution de 36% des exportations de la Nadorcott. Plus parlant, ces exportations sont passées d'un volume de 125.700 t en 2016-2017 à 170.900 t en 2017-2018. En direction des marchés américains, les exportations des agrumes vers les

Etats-Unis et le Canada ont atteint respectivement une croissance de 48 et 10% au cours de la campagne 2017-2018.

## Produits de la mer : Croissance de 7% par rapport à 2016-2017

Le volume exporté durant la campagne 2017-2018 des produits de la mer a réalisé une croissance de 7% comparé à la campagne précédente, soit au total 689.000 tonnes contre 645 mille tonnes. Par rapport à la campagne 2010-2011, les exportations des produits de la mer ont enregistré 46% (472 mille tonnes).



L'avocat a enregistré un volume d'exportation de 21400 t, soit 24 fois le volume comptabilisé lors de la campagne 2016-2017. Le volume d'exportation de la framboise a pour sa part enregistré une croissance de 46% comparé à la campagne 2016-2017.

## La digitalisation du contrôle technique prévue pour fin 2019

Digitalisation du contrôle technique, qualité de l'offre agricole, marchés de gros... les chantiers en cours ne manquent pas. Ainsi, le nouveau projet relatif à la digitalisation du système de contrôle technique a été présenté par l'EACCE. «Ce projet qui a été accueilli très positivement par les membres du conseil et dont la mise en œuvre est prévue pour fin 2019 devrait permettre un gain de temps moyen de 14 jours», précise le ministère. Pour les membres du

conseil, cette action allégera sensiblement les démarches entreprises par les filières exportatrices et renforcera leur compétitivité. Par ailleurs, le président du conseil a soulevé la question de la qualité et des caractéristiques de l'offre agricole marocaine. Dans ce sens, il a appelé à des contrôles techniques renforcés et généralisés concernant aussi bien l'offre destinée au marché local que celle destinée à l'export. Plus encore, le conseil d'ad-

ministration de l'EACCE a annoncé que de nouvelles actions ciblant l'amélioration des normes de manutention et de mise sur le marché local des produits agricoles seront également soumises à l'étude. Enfin, la question des marchés de gros a également été abordée par les différents membres invoquant une accélération de leur réforme pour le rôle primordial qu'ils jouent dans la structuration des opérations de commercialisation.



## Un nouveau cap pour la commercialisation des produits agricoles



Au cours de cette réunion, Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, a mis l'accent sur l'importance de tracer un nouveau cap pour la politique de commercialisation des produits agricoles compte tenu de l'enjeu qu'elle représente au niveau de la chaîne de valeur, le développement de plus en plus important de la production de plusieurs filières ainsi que la concurrence accrue au niveau des marchés internationaux. Pour y parvenir, le conseil a souligné la nécessité de renforcer l'implication du secteur privé dans la prospection et l'introduction dans de nouveaux marchés avec l'appui de l'EACCE. Notons que cette session a réuni les représentants des interprofessions et professionnels des différentes filières exportatrices, membres du conseil. Placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, l'EACCE a été créé en 1986, suite à la libéralisation de la commercialisation à l'exportation des produits agroalimentaires. Au départ, cette entité avait pour mission le contrôle technique des exportations à laquelle se sont ajoutées de nouvelles missions en 2013 afin d'accompagner les stratégies Plan Maroc Vert et Plan Halieutis. L'objectif étant de soutenir des exportations agricoles et maritimes.